Fondation
MalleyPrairie

Rapport Annuel

2018 – 2019

« La violence domestique ne se justifie d'aucune manière, quels que soient les motifs invoqués. »

Message du Président

Une fois n'est pas coutume, mon message évoquera les activités de la Fondation pour les années 2018 et 2019. En effet, les différentes structures ont dû faire face à une masse importante de travail et le temps a manqué pour finaliser le rapport annuel 2018.

L'année 2018 a été marquée par la décision de Mme Isabelle Chmetz, directrice du Centre d'accueil MalleyPrairie, de prendre une retraite anticipée. J'aimerais saluer la vision de co-construction qui a guidé tout son mandat et relever qu'elle a notamment mené à bien l'intégration du service des auteur·es, accompagné un changement de paradigme avec la consultation à domicile Guidance, jusqu'à la proposition d'une succession en codirection. Les membres du Conseil tiennent à lui exprimer leur profonde reconnaissance pour avoir su diriger l'institution avec conviction et force tranquille et lui avoir donné son envergure actuelle grâce à des idées aussi circonspectes qu'audacieuses. Nous lui formulons nos vœux les plus chaleureux pour une retraite riche en contentement.

Pour lui succéder, le Conseil de Fondation a opté pour une codirection confiée à Mme Michèle Gigandet, responsable pédagogique du Centre d'accueil MalleyPrairie et à M. Christian Anglada, responsable pédagogique du Centre Prévention de l'Ale. À la complémentarité de leurs champs de compétences spécifiques s'ajoutent des références théoriques (systémiques) communes et des valeurs (humanisme, féminisme) partagées. En outre, ils sont tous deux dotés d'une solide expérience qui couvre tout le champ de la violence domestique, avec un regard pointu sur sa complexité. Cette double nomination multiplie les compétences au sein d'une même direction tout en assurant continuité et stabilité dans une période de forte croissance. Elle correspond très précisément à l'approche intégrée victimes/enfants/auteur·es défendue depuis plus de 20 ans par la Fondation.

C'est un choix clairement en phase avec l'évolution actuelle de la société puisque nous avons désormais une direction qui fait la part belle au collectif et au participatif, une équité femmes/hommes, tout en permettant le travail à temps partiel pour les collaboratrices et collaborateurs.

Il réaffirme le côté avant-gardiste d'un collège de direction en place avec grande satisfaction depuis plus de 20 ans au sein de la Fondation, avec Mme Anne-Lise Dell'Eva, directrice du Centre de Vie Enfantine et Mme Catherine Malservisi-Zehnder, directrice des Services Financiers et Généraux.

Pour le Centre d'accueil MalleyPrairie, l'année 2019 a été marquée par la décision de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) de lui confier la gestion d'un nouveau foyer de 10 places à Morges. Le projet social est en cours d'élaboration et des transformations sont bien évidemment à prévoir pour une ouverture envisagée en 2021. La Fondation est reconnaissante de cette marque de confiance de l'État de Vaud envers le travail effectué par les différentes équipes.

Les autres structures ne sont bien évidemment pas en reste. Dans ce rapport des activités 2018/2019, vous en saurez plus sur les conséquences de la mise en œuvre de la Loi d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique (LOVD) pour le Centre Prévention de l'Ale, ainsi que sur les actions mises en place dans les différentes garderies pour faciliter le partage parents/éducatrices. Vous aurez également noté que l'identité graphique de la Fondation s'est transformée.

En guise de conclusion, je souhaite remercier : les membres du Bureau et les membres du Conseil pour leur engagement bénévole et la mise à disposition de leurs compétences respectives, le Collège de Direction pour mener à bout de bras chacune des structures, les collaboratrices et collaborateurs sans qui rien ne serait possible, les interprètes indispensables pour communiquer, les bénévoles qui offrent une ressource supplémentaire bienvenue, les partenaires du réseau, maillon indispensable, ainsi que les financeurs institutionnels, les donatrices et donateurs privés qui nous permettent de réaliser notre mission jour après jour.

Un chaleureux merci à toutes et à tous !

Philippe Chaulmontet
Président

Services Financiers et Généraux

Du point de vue de la gestion financière, les étapes suivantes méritent d'être relevées :

- **2018** : ouverture du site de La Prairie (financement par le SPJ).
- **2018-2019** : croissance du budget du CPAIe en lien avec la mise en œuvre de la loi d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique (LOVD).
- **2018-2019** : multiplication des gestions de projets et d'exploitation par le biais de dons.
- **2019** : reprise du budget encadrement social des enfants du CMP, par APHAGI.
- **2019** : création du projet pour l'ouverture du site de Morges.

Le début de l'année 2019 a en effet été particulièrement marqué, pour la direction des services financiers, par la construction d'un premier budget complet relatif au projet de Morges en moins de trois semaines, sans pour autant avoir toutes les clés en main. Nous espérons que ce site naîtra, hors tableau Excel, en 2021.

Le défi au quotidien de cette petite équipe, pleine de dynamisme et de professionnalisme, est de gérer conjointement le passé, le présent, l'argent des résidentes, les urgences financières et les projets à créer, le tout dans des délais souvent très courts.

Par ailleurs, il est à relever une gestion obligatoirement très variée, souple et créative, qui permet d'intégrer les données financières, tant au niveau :

- des programmes comptables (comptabilité, salaires, facturation et spécificités des financeurs),
- des plans comptables différents d'une structure, voire d'un secteur à l'autre,
- des formulaires comptes et budgets où chaque financeur a son modèle à respecter et ses propres regroupements de comptes.

De cette situation naît la multiplicité des « fameux » tableaux Excel, qui sont nos meilleurs amis pour les suivis des secteurs et pour traduire la comptabilité dans le langage souhaité par nos partenaires.

Les services généraux sont au centre des structures et connaissent les rouages financiers propres à chacune, de même que des opérations sont effectuées pour les 165 collaboratrices et collaborateurs au minimum une fois par mois.

La grande force de cette équipe est de travailler main dans la main depuis de nombreuses années. Nos regards sont toujours tournés vers l'avenir. Grâce à la vue d'ensemble sur l'entier des structures d'exploitation, nous pouvons souvent prévoir et relever les éventuels effets collatéraux interstructurels qu'un changement de prestations ou de gestion pourrait avoir sur le secteur voisin.

Une fois n'étant pas coutume, je souhaite les nommer personnellement, Sylvia Perret, Colette Keller, Malika Gilliéron, en les remerciant pour leur travail impeccable et souhaiter la bienvenue à notre renfort tant attendu, Dominique Ottinger.

Je félicite Malika Gilliéron qui a obtenu son brevet fédéral de Spécialiste en finance et comptabilité.

Une pensée va également à Julien Murri et à Sophie Crausaz, qui travaillent derrière les fourneaux.

Un grand merci à vous toutes et tous qui œuvrez, parfois dans l'ombre, à faire en sorte que l'ensemble des structures puissent exister et fonctionner.

Catherine Malservisi-Zehnder
Directrice Service Financiers et Généraux

La Fondation MalleyPrairie les budgets 2019

Centre de Vie Enfantine (CVE)
Accueil de jour des enfants du quartier : CHF 3'589'524.-

Service de Protection de la Jeunesse (La Prairie)
Accueil en garderie des enfants des résidentes : CHF 732'000.-

Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP)
Prestations aux victimes : CHF 4'572'567.-
(hébergement, ambulatoires Lausanne et régions, interventions à domicile, groupe de soutien)

Guidance
Prestations aux victimes : CHF 348'400.-

Centre Prévention de l'Ale (CPAle)
Prestations aux auteurs et auteures : CHF 931'700.-

Services Financiers et Généraux (SG)
Chiffre d'affaires cumulé - budgets 2019 : **CHF 10'174'191.-**

Fondation MalleyPrairie (FMP)
Gestion d'immeubles, dons, titres

La Fondation MalleyPrairie en chiffres

Une fondation composée du **CVE**, du **CMP** & du **CPAIe** et des **SG**

Des structures réparties sur **4 sites** différents, et bientôt 5

Un budget 2019 total de **CHF 10'174'191.-**

165 employé·es pour l'équivalent de **73.71** emplois plein temps

1 cuisinier et **1** cuisinière qui préparent **250** repas par jour ouvrable

Pour les lecteurs désirant approfondir les chiffres, nous vous invitons à consulter notre site internet. Vous y trouverez les comptes édités.

Nouvelle ligne graphique et nouveaux sites internet

Une identité visuelle, c'est une seconde peau. D'un seul coup d'œil, le public doit pouvoir identifier une structure et ressentir l'énergie qui s'en dégage. Il était donc temps de nous doter d'une ligne graphique en adéquation avec l'évolution de la Fondation : adaptabilité, mobilité, professionnalisme, dans une perspective d'approche intégrée.

Pour ce projet, nous avons fait appel à Compétences Bénévoles. Cette fondation nous a mis à disposition ses compétences et ses ressources. C'est Natalie Geerts, spécialiste marketing, qui nous a accompagnées bénévolement tout au long du processus. Durant une année, elle nous a aidées à clarifier nos besoins et à rédiger le brief à destination des agences.

Le mandat a ensuite été confié à l'agence Antistatique, à Lausanne, qui nous a guidées avec professionnalisme, tout en s'adaptant à notre manière de travailler, caractérisée par un rythme dicté par les urgences. Avec grande sensibilité, les membres de l'agence ont donné une structure visuelle à chaque entité, à la fois distincte et homogène, racontant la même histoire.

Leur réflexion s'est articulée autour de trois mots clés :

Bienveillance : les pictogrammes sont des formes rondes, chaleureuses et accueillantes, symbolisant les centres, le partage, la bienveillance du personnel. La typographie s'inscrit dans cette même idée de rondeur.

Épure : tout comme le contenu, l'identité devait faire transparaître une simplicité d'accès, sans fioritures.

Professionnalisme : cela se traduit par la simplicité et la rigueur de la mise en page, à l'image du personnel et des structures de la fondation.

Le travail s'est finalisé par la création des trois sites internet, un pour chaque structure, articulés autour d'un même graphisme, mais différenciés avec leur déclinaison de couleur propre.

- Centre d'accueil MalleyPrairie : malley-prairie.ch
- Centre de Vie Enfantine MalleyPrairie : cve-malley.ch
- Centre Prévention de l'Ale : prevention-ale.ch

De plus, un nouveau site portail a été créé pour la Fondation afin de rassembler les informations institutionnelles et celles communes à toutes les structures :

- **Fondation MalleyPrairie : fondationmalleyprairie.ch**

Il nous reste à développer les contenus et à utiliser la nouvelle ligne graphique au fur et à mesure du renouvellement de la papeterie et de la documentation.

Nous remercions chaleureusement Compétences Bénévoles, Natalie Geerts et Antistatique pour ce magnifique travail d'équipe.

Rosemonde Rossel
Adjointe de direction

Marie-Jo Ghidini
Assistante de direction

Fondation MalleyPrairie

Centre d'accueil MalleyPrairie

Pôle Ressources

Centre de Vie Enfantine MalleyPrairie

Services Généraux

Centre Prévention de l'Ale

Centre d'accueil MalleyPrairie

2018, une année de transition

Pour MalleyPrairie, l'année 2018 a été une année de transition. Effectuant ma dernière année de direction, il convenait de préparer la suite de manière à doter le CMP d'une direction efficace, qui permette de manifester le nécessaire équilibre entre les diverses prestations mises en place.

En effet, outre celles déjà réalisées, citons pour mémoire les dernières d'entre-elles : le Centre Prévention de l'Ale, les interventions rapides à domicile (Guidance), les prestations ambulatoires pour les hommes victimes, la consolidation du Pôle Ressources et de son catalogue de formations. Sans oublier, naturellement, la poursuite du renforcement de l'ensemble des liens avec les divers partenaires, institutionnels ou financiers afin d'améliorer encore l'efficience du travail du CMP.

Pour assurer une continuité de direction dans la co-construction, l'idée d'une codirection s'est peu à peu révélée être une alternative tout indiquée. En effet, la répartition de la charge et des responsabilités entre deux personnes constitue la garantie d'une permanence et d'une réactivité améliorées, tout en octroyant aux diverses prestations une visibilité institutionnelle plus marquée.

Encore fallait-il trouver le bon duo. Les candidatures conjointes des deux actuels responsables pédagogiques du Centre d'accueil MalleyPrairie, Michèle Gigandet, et du Centre Prévention de l'Ale, Christian Anglada, se sont naturellement imposées comme répondant à l'entier des enjeux et des attentes de compétences. A eux deux, elle et il présentent de surcroit une représentation tant féminine que masculine, pour une problématique qui doit être considérée au-delà du genre.

Le bilan qui peut ainsi être effectué, tant de cette dernière année que de l'ensemble de mon mandat, est celui d'avoir renforcé les prestations en lien avec la violence domestique et d'avoir pu mettre en place, avec le soutien du Conseil de Fondation et de mes collègues du Collège de direction, une configuration pour la direction de MalleyPrairie qui soit à même de répondre aux défis auxquels l'institution ne manquera pas d'être confrontée. Je profite de l'occasion pour les en remercier chaleureusement.

C'est donc avec l'esprit serein que je transmets le témoin à la nouvelle direction à qui j'adresse également tous mes vœux pour trouver, autant que j'ai pu le faire, passion et intérêt à conduire cette institution et répondre aux nécessités de protection et d'accompagnement psycho-social des personnes qui font appel à nous.

Isabelle Chmetz
Directrice Centre d'accueil MalleyPrairie
(jusqu'au 31 janvier 2019)

2019, une année de changement

En commençant l'année dans notre nouvelle fonction de codirection, Christian Anglada et moi-même avions souhaité stabiliser tout ce qui avait été entrepris les années précédentes. Nous n'avions pas pour ambition d'innover encore à ce stade, ni de développer, dès notre arrivée à la direction, de nouvelles prestations.

Le message de consolidation des acquis que nous avons passé aux équipes s'est pourtant rapidement trouvé contrecarré par la volonté de l'État de nous confier le pilotage d'une nouvelle structure d'hébergement et d'accompagnement des femmes victimes de violences. De tels cadeaux ne se refusent pas !

Nous avons donc accepté de relever le défi et, après une première visite du bâtiment dévolu à ce nouveau projet, nous nous sommes mis à l'ouvrage. Ouvrir un nouveau foyer d'hébergement sans perdre l'ADN de la Fondation, cela demande réflexion, motivation et réorganisation.

Grâce au soutien de l'État qui nous a attribué ce mandat, nous avons constitué un groupe de travail pour imaginer et construire ce nouveau projet et le faire passer du rêve à la réalité.

L'enthousiasme que cette offre inédite a suscité au sein de la Fondation et des équipes n'a pas empêché les inquiétudes engendrées par ce bouleversement. Les inconnues multiples occasionnées par un projet à initier de bout en bout occasionnent toujours un mélange d'angoisse et d'intérêt, pas forcément facile à vivre. La surcharge chronique de l'hébergement au Centre d'accueil qui a duré de longs mois pendant la première partie de l'année, si elle a confirmé la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil, a aussi épuisé les équipes et entraîné plusieurs arrêts maladie longue durée. Pour faire face à ces défis et ces bouleversements, la direction a mis en place diverses mesures, dont un important travail d'écoute et de restructuration avec les équipes, initié en 2019 et qui se poursuivra tout au long de 2020.

Ce réaménagement nécessaire a pris racine dans une certaine souffrance mais apportera sans aucun doute de nombreux bénéfices également, nous obligeant à clarifier nos objectifs stratégiques et opérationnels, à redéfinir nos forces, à poser quelques limites à une mission qui tend à les repousser sans cesse.

Je voudrais remercier ici toutes les personnes qui œuvrent jour après jour pour que le CMP remplisse son rôle, quelle que soit leur fonction, salariées ou bénévoles, et leur dire toute ma reconnaissance pour leur travail engagé, sérieux et souvent de haute voltige. Si nous avons réussi à garder la qualité de nos prestations tout au long de cette année, y compris dans les moments de tourmente, c'est grâce à des équipes professionnelles compétentes et motivées. Un chaleureux merci à chacune et chacun !

Michèle Gigandet
Codirectrice du Centre d'accueil MalleyPraire
(depuis le 1er février 2019)

Hébergement	**2019**	**2018**	**2017**
Nb studios	24	24	24
Nb places adultes	27	27	27
Nb places enfants	22	22	22
Nb admission femmes	134	163	151
Nb journées femmes	9'961	9'946	9'989
Durée moyenne séjour	61.5	54.6	55.5
Nb admission enfants	126	144	153
Nb journées enfants	8'572	8'112	8'754

Ambulatoire (Nb bénéficiaires)	**2019**	**2018**	**2017**
Lausanne	937	899	839
Itinérance	202	167	211
Guidance	202	129	65
Couple	27	30	27

La Convention d'Istanbul (CI) :

une avancée majeure pour mieux combattre et prévenir la violence contre les femmes et la violence domestique.

L'année 2018 représente une date marquante dans le domaine de la lutte contre la violence dans les relations de couple puisqu'elle a vu la ratification par la Suisse de la Convention d'Istanbul, convention contraignante visant à lutter efficacement « contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ». Cette convention est le fruit de trois décennies de travaux menés par le Conseil de l'Europe, auxquels la Suisse a d'ailleurs participé. Elle s'attache tout particulièrement à toutes les formes de violences à l'égard des femmes, dont la violence domestique, mais reconnaît également que des garçons et des hommes peuvent aussi être victimes. Son titre indique d'ailleurs clairement ces deux préoccupations. La Suisse a ainsi rejoint la trentaine de pays déjà signataires.

La Convention d'Istanbul prévoit toute une série de mesures et regroupe les bonnes pratiques sous les 4 P de **Prévention, Protection, Poursuites et Politiques intégrées.**

La CI insiste beaucoup sur la **prévention**, comprise dans un sens large. Elle englobe notamment la formation des professionnel.les, à laquelle la Fondation MalleyPrairie contribue par le biais du Pôle Ressources, ainsi que la mise sur pied de programmes thérapeutiques pour les auteur.es de violence, qui constitue le cœur de la mission du CPAle.

Elle préconise différentes mesures de **protection**, telles que :

- Donner à la police le pouvoir d'éloigner une personne auteure de violence du domicile.
- Assurer aux victimes l'accès à des informations pertinentes sur leurs droits et les ressources existant pour les aider.
- Fournir des places d'accueil suffisantes aux victimes et à leurs enfants.

Grâce à la collaboration effective et efficace entre le canton, les services partenaires réunis au sein de la Commission Cantonale de Lutte contre la Violence Domestique (CCLVD) et la Fondation MalleyPrairie (FMP), une vraie politique d'action a pu être mise en place dans le canton de Vaud depuis 2015, résumée par le slogan « Qui frappe part ! ».

L'entrée en vigueur de la Loi vaudoise d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique (LOVD) a renforcé cette politique voulue et soutenue par l'État, qui a par ailleurs demandé au CMP de mettre sur pied la prestation « Guidance », qui consiste à se rendre à domicile auprès des personnes victimes dont le ou la partenaire a été expulsée. Cette prestation existe déjà depuis avril 2017. La collaboration fructueuse qui prévaut est indispensable pour atteindre les objectifs de protection fixés par la CI.

En matière de **poursuites**, la CI pénalise les différentes formes de violences et demande une réelle poursuite des auteur·es, tâche prioritaire de la justice, à laquelle la police contribue activement. La Fondation appelle de ses vœux la mise en œuvre de nouvelles formations destinées à ces deux champs professionnels car il est avéré que la sensibilisation de ces acteurs majeurs contribue fortement à améliorer le dispositif global de prise en charge de toutes les personnes concernées, victimes, auteur·es et enfants.

La CI prône une action concertée des différents domaines professionnels par la mise en application d'une **politique intégrée**. La Fondation est fière de constater qu'elle agit déjà en conformité avec cette nouvelle convention européenne, d'une part en offrant des prestations diversifiées à tous les protagonistes de la violence dans le couple, les victimes, les auteur·es, leurs enfants, mais aussi les professionnel·les en charge de ces situations et d'autre part en collaborant activement avec tout le réseau d'intervention. Une perspective globale associant les apports de différentes approches théoriques, féministes et systémiques notamment, des offres spécifiques pour les différentes personnes impliquées et un dispositif coordonné est au cœur de l'approche intégrée voulue et défendue par la Fondation, encore renforcée par la codirection assumée par les deux anciens responsables pédagogiques du Centre d'accueil MalleyPrairie et du Centre Prévention de l'Ale.

Nous souhaitons bien évidemment poursuivre notre mission au sein de ce large réseau partenaire et développer ainsi notre travail en plein accord avec la Convention d'Istanbul dont la signature par la Confédération nous a profondément réjouis, toutes et tous.

Michèle Gigandet
Codirectrice du Centre d'accueil MalleyPrairie
(depuis le 1er février 2019)

Centre Prévention de l'Ale

Le Centre Prévention de l'Ale (CPAle) a élargi son offre d'accompagnement pour les personnes, hommes ou femmes, qui ont recours à toutes formes d'agression ou de violence au sein du couple ou de la famille. 2018 a été marquée par la préparation et la mise en œuvre de la Loi vaudoise d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique (LOVD), que le Grand Conseil avait adoptée à l'unanimité en septembre 2017.

Après plusieurs reports, nous avons appris fin octobre 2018 que le règlement d'application (RLOVD) entrait en force le 1er novembre. Le CPAle s'est trouvé confronté du jour au lendemain à une surcharge très importante. Durant les mois de novembre et décembre, les flux ont correspondu à 60 nouvelles demandes par mois, alors que la moyenne était jusque-là de 20 demandes.

Durant les mois précédents, le CPAle avait engagé et formé de nouveaux collègues en renforçant l'équipe : celle-ci a aujourd'hui doublé et peut assurer l'accueil d'un nombre sensiblement plus élevé de bénéficiaires. Sur la base d'environ 600 expulsions du domicile que la police vaudoise effectue chaque année, il est désormais attendu que près de 500 se présentent au CPAle, sous le coup d'une décision de justice les contraignant au minimum à un entretien socio-éducatif. En fonction des améliorations apportées progressivement au dispositif, le nombre de bénéficiaires serait susceptible de tripler par rapport aux situations suivies depuis l'entrée en vigueur du dispositif « Qui frappe, part ! », mis en place dès 2015 (250 situations en moyenne entre 2015 et 2017).

Accueillir, intégrer et former de nouveaux collègues fut une des tâches principales pour toute l'équipe en place, sans compter l'aménagement de nouveaux bureaux et salles d'entretiens afin que chacune et chacun puisse recevoir les bénéficiaires « MEI », pour Mesure d'Expulsion Immédiate. Une opportunité s'est heureusement présentée, permettant d'agrandir le Centre dans le même immeuble, en évitant dans cette période déjà chargée de devoir organiser un déménagement.

La qualité des relations tissées avec l'ensemble des partenaires du dispositif a permis au CPAle d'assurer un travail de qualité, tout en devant suspendre ou différer certaines prestations dans l'attente de l'engagement de l'ensemble des ressources nécessaires.

Au-delà de ces aspects organisationnels, l'équipe a aussi longuement travaillé afin d'adapter sa posture et ses modalités d'intervention à un nouveau cadre légal, à un nouveau public et à des contraintes d'agenda inhabituelles.

Si l'impact de la LOVD n'est pas encore évaluable, il semble toutefois que la contrainte d'un seul entretien obligatoire reposant sur ces personnes ne les amène pas encore à s'engager dans nos différents programmes.

Aussi, paradoxalement, le CPAle accède à un public plus nombreux auquel il peut dispenser des messages de prévention et offrir ses prestations, tout en accueillant pour l'instant moins de personnes dans ses programmes.

Ces éléments déjà relevés lors des consultations préalables à la rédaction de la LOVD pourront donc être analysés de façon plus précise dans le cadre d'une évaluation de ce nouveau dispositif.

Parallèlement à l'entrée en vigueur de la LOVD, le CPAle a poursuivi ses collaborations avec le Centre d'accueil MalleyPrairie et le Centre de Vie Enfantine au sein du Pôle Ressources. Des échanges plus réguliers ont eu lieu entre les professionnel·les des différents sites de la Fondation, notamment au travers de la présentation d'un film tourné avec nos partenaires fribourgeois d'EX-pression. Cette fiction est désormais utilisée dans nos présentations, comme support explicitant nos modalités d'intervention auprès des personnes ayant recours à la violence.

De nouvelles formations dispensées auprès des éducatrices et éducateurs de l'enfance, ainsi qu'auprès des directions des Centres de vie enfantine ont rencontré un vif succès.

Nous avons aussi poursuivi le développement des nouvelles prestations mises en place depuis 2016. Le CPAle a dès lors pu proposer des entretiens individuels à des personnes ne pouvant pas accéder aux programmes thérapeutiques de groupes, ainsi que des cours de sensibilisation, notamment sur des samedis matins.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'équipe du CPAle pour son engagement, son ouverture et sa créativité dans un contexte de changements importants. Notre reconnaissance va aussi à nos collègues des autres secteurs de la Fondation. Grâce à leur soutien, le CPAle peut développer ses prestations et les activités du Pôle Ressources prennent une ampleur jusqu'ici jamais égalée, avec une reconnaissance bien au-delà de notre canton.

Christian Anglada
Codirecteur du Centre Prévention de l'Ale
(depuis le 1er février 2019)

Centre de Vie Enfantine MalleyPrairie

Parents-professionnels : des partenaires d'éducation

« Il ne suffit pas d'ouvrir la porte, il faut aussi pouvoir se rencontrer et savoir établir de véritables relations éducatives. »
Laurence Rameau - L'accueil en crèche, 2011

Chaque année, ce sont plus de 150 familles et près de 200 enfants de 0 à 7 ans qui fréquentent nos garderies. En grandissant, les bébés initialement accueillis en Nursery dès la fin du congé maternité passent d'un secteur à l'autre, d'un lieu à l'autre, d'une équipe à l'autre. Afin d'assurer une continuité et de maintenir un lien lors de ces passages, les équipes se sont concertées pour mettre en place des repères communs.

Café Parents

Sur l'impulsion de Madame Susana Narciso, éducatrice de l'enfance, des « Café Parents » ont été institués d'abord dans notre Nursery-garderie L'Attique, puis étendus à nos autres secteurs.
Le projet du « Café Parents » consiste à ouvrir la garderie lors de périodes définies aux parents des enfants que nous accueillons en aménageant un espace chaleureux et confortable à leur intention.

« Ce qui peut aussi être appelé « coéducation » ou « éducation partagée ». Le terme « partenariat » semble plus intéressant dans la mesure où il indique clairement que les deux parties (parents et professionnels) ont à devenir des partenaires dans cette histoire, ont à partager des points de vue, des valeurs éducatives, des savoirs qui peuvent s'avérer différents, divergents, contradictoires, mais sont exprimables et tout autant respectables les uns les autres. »
Laurence Rameau - L'accueil en crèche, 2011

Pour assurer la convivialité, l'échange et le partenariat, un·e éducateur·trice est présent·e lors des moments « Café Parents ». Un tournus est prévu entre collègues afin que tous·tes puissent y participer. Cela offre ainsi aux parents la possibilité de rencontrer chaque éducateur·trice à tour de rôle.

Tout au long des « Café Parents », les parents ont exprimé leur satisfaction et leur motivation. Le fait de pouvoir rencontrer d'autres parents, partager les inquiétudes vécues pendant l'adaptation, les changements observés depuis que leur enfant est en garderie, leurs sentiments lorsqu'ils laissent leur enfant, a été enrichissant et rassurant pour eux.

Espace Parents

« Accueillir un enfant et sa famille dans un service signifie s'organiser, préparer les lieux, rechercher des modalités de communication entre la crèche et la famille, pour valoriser l'identité de chaque enfant. »
Anna-Lia Galardini, présidente de l'association Crescere Pistoia

Ce projet est basé sur la pédagogie Pistoia initiée dans les garderies de la ville de Pistoia en Italie qui intègre pleinement les parents au sein même du lieu d'accueil.

Dans un premier temps, un coin parents a été installé dans le hall d'entrée de chaque secteur ; un lieu qui leur est dédié, un temps offert pour s'asseoir, se poser avant d'entamer une longue journée ou au terme de cette journée pour retrouver la disponibilité intérieure qui permet d'être à même d'accueillir plus paisiblement son enfant et répondre à ses besoins. Dans cet endroit, les parents peuvent prendre connaissance de la mission et des valeurs de l'institution à laquelle ils ont confié leur enfant. De la documentation sur des thèmes éducatifs, la famille, le couple ou la parentalité en général est également mise à leur disposition.

Tapissés au mur, les droits de l'enfant viennent informer, interpeller ou rappeler l'importance de considérer l'enfant en tant que personne à part entière. Un album de photos présente les moments forts et les activités de la garderie ouvrant une fenêtre sur ce qui est vécu pour les enfants après le départ des parents. Durant des périodes définies, chaque secteur a réservé un moment de sa journée aux parents.

A L'Attique, le temps de l'Avent avec ses décorations et les diverses activités proposées aux enfants contribue à créer une ambiance festive pour la garderie. Les parents y sont associés en étant invités à partager un petit déjeuner, un accueil en chansons ou un goûter avec leur enfant. Tout est fait pour encourager chaque parent à se sentir à l'aise et véritablement bienvenu dans le lieu d'accueil de son enfant. Ces moments favorisent les échanges informels parents – professionnels et permettent de mieux se connaître dans un cadre plus détendu et chaleureux qu'un entretien planifié. Le Martinet a ouvert des moments d'accueil aux grands-parents pour lire des histoires ou participer à un bricolage. Les échanges transgénérationnels sont privilégiés, les enfants participent activement à ces visites, sollicitent spontanément les adultes, posent des questions, découvrent la famille de l'autre, font des liens avec leur propre environnement familial.

Activités Parents

A La Mezzanine, des après-midi jeux de société sont organisés pour les enfants et leurs parents. Les enfants qui ne fréquentent normalement pas le lieu d'accueil pendant les vacances scolaires peuvent aussi y participer. Chaque enfant a la possibilité de faire une invitation pour son papa ou sa maman afin qu'il ou elle vienne manger à midi à la garderie.

Lors des fêtes, c'est également l'occasion de rencontres et de partages dans une ambiance détendue. Les activités rassemblent, développent la créativité et contribuent à l'enrichissement mutuel.

Dans une société où les âges et les activités sont de plus en plus cloisonnés, ouvrir l'espace des lieux d'accueil de l'enfance aux familles contribue à créer du lien, à construire une meilleure compréhension réciproque et à unir les compétences respectives pour construire ensemble cet environnement sécure dans lequel l'enfant va pouvoir grandir et développer tout son potentiel. Rencontrer l'autre dans sa différence contribue ainsi à prévenir le rejet, l'exclusion sociale, les stéréotypes diviseurs et en finalité désamorcer l'émergence d'une certaine violence, objectif qui rejoint la mission fondamentale de la Fondation MalleyPrairie.

Anne-Lise Dell'Eva
Directrice

Barbara Gerber
Responsable pédagogique

Membres du Conseil

- CHAULMONTET Philippe - Avocat
- CLEMENT Serge - Associé chez Ernst & Young
- CORBOZ-WARNERY Antoinette - Médecin psychiatre psychothérapeute FMH, spécialiste en thérapie familiale
- DENISART Valérie - Adjointe au chef de service enfance, logement et cohésion sociale, ville de Lausanne
- GREMAUD Jean-Luc - Chef de la police judiciaire
- GUINCHARD HAYWARD Fabienne - Directrice Partenaire Enfance & Pédagogie - PEP
- MARTIN Jean - Ancien médecin cantonal
- MATTER Thierry - Ancien chef de section APHAGI au Service de la prévoyance et de l'aide sociale (SPAS)
- MIHOUBI CULAND Sylvette - Spécialiste en intervention systémique ASTHEFIS, directrice Centre d'accueil MalleyPrairie de 2001 à 2010
- SEILER Jean-Claude - Chef du Service d'accueil de jour de l'enfance, représenté par Valérie Denisart
- TURKI Malika - Présidente du tribunal d'arrondissement de Lausanne
- STOUDMANN Patrick – Juge au tribunal cantonal vaudois

Partenaires financiers

Nos chaleureux remerciements à nos partenaires institutionnels, nos mécènes et partenaires privés, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous soutiennent par leurs dons en nature ou en argent.

Partenaires institutionnels

- Département Général de la Cohésion Sociale – DGCS (anciennement Service de la prévoyance et de l'aide sociale)
- Service de protection de la jeunesse du canton de Vaud- SPJ
- Centre de consultation LAVI (Loi sur l'aide aux victimes)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants - FAJE

Mécènes et donateurs privés

- Fondation OAK
- Loterie Romande
- Chaîne du Bonheur, opération Cœur à Cœur de la RTS
- Fondation Pierre Demaurex
- Commune d'Ecublens
- Commune de Renens
- Zonta Club Vevey-Montreux

Centre d'accueil MalleyPrairie

Chemin de la Prairie 34
1007 Lausanne
Tél. : 021 620 76 76

info@malleyprairie.ch
malleyprairie.ch
violencequefaire.ch

Centre de Vie Enfantine MalleyPrairie

Chemin du Martinet 27
1007 Lausanne
Tél. : 021 620 08 98

garderies@malleyprairie.ch
cve-malley.ch

Centre Prévention de l'Ale

Rue de l'Ale 30
1003 Lausanne
Tél. : 021 321 24 00

info@prevention-ale.ch
prevention-ale.ch

Services Généraux

Chemin de la Prairie 34
1007 Lausanne
Tél. : 021 620 76 76

fondationmalleyprairie.ch

Compte CH24 0076 7000 T092 8643 1
Banque Cantonale Vaudoise
1001 Lausanne